

CANTON DE VAUD

COMMUNE D'

ECUBLENS



PLAN GENERAL D'AFFECTATION

MORGES, LE 11 DECEMBRE 1998

BINER ET NICOLE SA INGENIEURS-GEOMETRES
RUE ST-LOUIS 1
1110 MORGES

SOURCE A L'EQUITE PUBLIQUE DU 20 AOÛT AU
19 SEPTEMBRE 1998

LE SYNDIC: LE SECRETAIRE:

A. BONZON J. BERTOLATTI

ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SA SEANCE DU 25 MAI 1997

LA PRESIDENTE: LA SECRETAIRE - SUPPLÉANTE:

G. MONNEY C. GILLI

MODIFICATIONS SOUMISES A L'ENQUETE PUBLIQUE DU
20 FEVRIER AU 21 MARS 1999 (SANS OPPOSITION)

LE SYNDIC: LE SECRETAIRE:

P. HÄSLIN J. BERTOLATTI

APPROUVÉ PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
DANS LA SEANCE DU 28 MAI 1999

LE CHEF DU DEPARTEMENT:

[Signature]

LEGENDE

- ZONE DU VILLAGE
- ZONE DU VILLAGE SECTEUR DU MOTTY
- ZONE D'HABITATION MOYENNE DENSITE (LOCATIFS)
- ZONE D'HABITATION FAIBLE DENSITE (VILLAS)
- ZONE INDUSTRIELLE A
- ZONE INDUSTRIELLE B
- ZONE MIXTE (ARTISANAT - HABITATION)
- ZONE REGIE PAR PLAN SPECIAL
- ZONE DE CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE
- ZONE DE VERDURE
- ZONE INTERMEDIAIRE
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE REGIE PAR PLAN D'AFFECTATION CANTONAL
- ZONE REGIE PAR PLAN D'AFFECTATION CANTONAL (PAC 284)
- LIMITE DEGRE DE SENSIBILITE AU BRUIT
- DEGRE DE SENSIBILITE II
- DEGRE DE SENSIBILITE III
- DEGRE DE SENSIBILITE IV

